

**DELIBERATION (2023-23)  
DU CONSEIL MUNICIPAL****OBJET : Autorisation de conclure une ligne de crédit court terme de 50 000 €**

L'an deux mille vingt-trois le cinq juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE-NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 12

Date de convocation : 1<sup>er</sup> juin 2023

**Présents** : MM. MME : Pascal BRUHAT, Alain LAGRU, Gisèle TESTARD, Patrick JULLIEN, Pierre DUPECHER, Patrick BOUDINHON, Thierry CHALENDARD, Michel MARTINIANI, Marie-Aimée GUILMAN.

**Représentés** : MM. Sébastien SIRIEIX (pouvoir à Gisèle TESTARD), Sébastien GARREAU (pouvoir à Patrick BOUDINHON), Jean-Marie BILLY (pouvoir à Alain LAGRU).

**Absent excusé** : M. Antoine MARCHAND.

**Secrétaire de séance** : M. Patrick BOUDINHON

Monsieur le Maire propose de conclure une ligne de crédit court terme dans l'attente de la réception de la réception des subventions relatives aux travaux du chemin de Marnat.

Deux banques ont été consultées : le Crédit Agricole Centre France et la Caisse d'Épargne Auvergne Limousin.

Il donne lecture de la proposition faite par la Caisse d'Épargne Auvergne Limousin plus intéressante.

- Montant de la ligne : 50 000 €

- Taux : Euro short-terme rate (€STR) + 0,45 %

- Durée : 6 mois

- Commission de non-utilisation : 0,10% du montant de la différence entre le montant de la ligne de trésorerie et de l'encours moyen des tirages sur le mois,

- Commission d'engagement : 100 €.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des 12 votants :

- de conclure avec la Caisse d'Épargne Auvergne Limousin une ligne de crédit à court terme d'un montant de 50 000.00 €,

- d'accepter que cette ligne soit conclue pour une durée de 6 mois, aux conditions ci-dessus,

- et autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer les documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus.

Affiché le 6 juin 2023

Au registre sont les signatures,

En Mairie de La Roche Noire, le 6 juin 2023

Le Maire, Pascal BRUHAT